

CDAS DU 18 SEPTEMBRE 2018

ACTIONS DE SANTE PUBLIQUE

PSYCHOLOGUES

Possibilité de 4 RDV par an par agent pris en charge par les services sociaux.

Une cellule de veille psychologique va être mis en place par la DGFIIP. Les consultations se feront par téléphone.

CONSULTATION CHEZ UN AVOCAT

que se soit d'ordre familial ou professionnel est proposée via les services sociaux.

ACTION AVEC LES MUTUELLES

En 2018, les actions de prévention conjointes MGEFI et action sociale porteront sur /

1) MANGEZ, BOUGEZ, C'EST FACILE à MACON le jeudi 20 septembre de 13 h 30 à 16 h 30 (3 sessions d'une heure chacune).

Chaque session sera composée de 3 stands sur :

- L'alimentation
- L'activité physique
- La fixation d'objectifs personnalisés à atteindre.

Au total, les 3 sessions pourront accueillir 18 personnes (6 personnes par session).

Pour l'instant, il y a 8 personnes inscrites sur MACON.

2) JUSTIN PEU D'AIR à :

- LOUHANS le jeudi 27 septembre 2018 de 9 h 30 à 11 h 00

- MONTCEAU LES MINES le 11 octobre 2018 de 9 h 30 à 11 h 00

Cette action, d'une durée d'1 h 30, pourra accueillir entre 8 personnes minimum et 25 personnes maximum.

Le thème de cette action est la pollution à l'intérieur de nos maisons.

Autour d'une maison modélisée avec son mobilier, les participants traqueront les sources de pollution présentes (sous forme de magnets) et chercheront des solutions simples pour les limiter ou les supprimer afin de rendre la maison de Justin la plus saine possible.

Il n'y a actuellement pas d'inscriptions.

Ces actions, choisies par la MGEFI, ne coûtent rien à l'action sociale. La MGEFI prend en charge les coûts et la délégation s'occupe de toute la partie logistique (rédaction des notes et des mails aux agents, inscriptions, information du service des RH et des chefs de service...).

EQUIPEMENT DES COINS REPAS

Actuellement, la déléguée n'a rien dépensé pour l'équipement des coins-repas. Actuellement, il existe 32 coin-repas.

Les conventionnements avec des restaurants ne sont plus préférés (ex : avec FJT d'Autun), les titres-restaurant seront mis en place au fur et à mesure.

Suite au futur déménagement du bureau des douanes et du service de la Viticulture de CHALON SUR SAONE, elle a procédé au classement en poste isolé (pour l'obtention des titres-restaurant) et à l'agrément du coin-repas à la nouvelle adresse. Ces services avaient déjà un coin-repas équipé. Il n'a donc pas été nécessaire de changer les équipements existants.

Les membres du groupe de travail évoquent la fermeture de 8 trésoreries en SAONE ET LOIRE, dont certaines équipées d'un coin-repas agréé. Les équipements devront être récupérés par la délégation pour les redistribuer à d'autres postes. La délégation devra probablement recevoir l'aide de la direction, notamment pour le transport, voire le stockage de certains matériels comme les réfrigérateurs.

La présidente informe que nous sommes au stade de projet. Les fermetures ne sont pas encore

validées par la DGFIP.

AMITIE FINANCES

La dépense est de 113.08 € pour 10 personnes. Le budget initial pour cette action était de 100 €. Le groupe de travail propose de l'augmenter de 100 € pour atteindre la somme de 250 €.

ARBRE DE NOEL :

L'arbre de Noël aura lieu au Cinémarivaux de MACON le mercredi 28 novembre 2018. Le film projeté sera « ASTERIX et le secret de la potion magique » au lieu de « Casse-noisette et les 4 royaumes », jugé trop noir pour un très jeune public. Ou encore « Grinch ». Le choix du film n'est toujours pas fait car Astérix serait diffusé en avant première et le directeur n'a pas encore l'accord de sa hiérarchie.

Actuellement, il y a 350 enfants de 0 à 14 ans inscrits sur le fichier qui recevront un chèque-cadeau de 25 €. La dépense concernant les chèques-cadeaux est évaluée à 8750 €. Ils seront envoyés par voie postale. Il s'agit de cartes magnétiques dont l'inscription sera à valider sur internet.

La déléguée indique qu'elle a fait faire un devis pour le goûter des enfants Le montant du devis est de 484.50 €.

Elle va finaliser la réservation de la salle de cinéma très prochainement. Le budget pour le cinéma est évalué à 2160 €.

D'après ses calculs, le coût de l'arbre de Noël devrait se situer autour de 12000 €.

Une autorisation d'absence d'une journée sera donnée par la direction.

ACTIONS LOISIRS

ACTIONS FAMILLES ET ACTIFS :

Une sortie « actifs » est prévue à SAINT-ETIENNE le dimanche 14 octobre 2018 avec la visite du musée de la mine, le repas au restaurant et la visite du musée « Manufrance ».

Trouver une date a été compliqué, le musée de la mine étant complet la plupart du temps. Cela explique la programmation tardive de cette sortie. Cela reste gérable, même si cela complique la lisibilité du solde du budget. Le budget prévu pour cette sortie est de 2090 €. Le coût de la sortie est de 58 € par personne, 20 € à la charge de chaque participant et 38 € payés par l'action sociale.

La déléguée indique qu'elle a été obligée de relancer l'action fin août car il n'y a que 19 inscriptions.

A ce jour 35 personnes sont inscrites.

Une sortie « familles » s'est déroulée le dimanche 24/06/2018 à PEROUGES et à au parc des oiseaux de VILLARS LES DOMBES.

Initialement, la sortie était prévue à la ferme des Glaciers dans l'Yonne. Mais la propriétaire ne souhaite plus ouvrir les dimanches. Il a donc fallu changer de destination. PEROUGES et VILLARS ont été retenus.

59 personnes (43 adultes et 16 enfants) ont participé à cette sortie.

La déléguée a envoyé 23 questionnaires de satisfaction (1 par famille). Elle a reçu 7 réponses, soit un taux de retour de 30 %. Il en ressort que les participants auraient préféré passer la journée au parc des oiseaux de Villars et ne pas aller à Pérouges. La note moyenne est de 8.51 sur 10.

Le coût de cette sortie est de 1832 €. Le budget initial était de 3840 €, il reste donc 2008 €.

Une sortie de fin d'année est possible, d'autant plus qu'il reste un budget assez conséquent (7786.30 €).

Mme SERVIGNAT annonce qu'elle a demandé des devis à un autocariste pour un week-end à Marseille, un week-end pour visiter les Châteaux de la Loire et un week-end « liberté » à PARIS.

Après examen des devis, le groupe de travail propose **le week-end «liberté» à PARIS les 1er et 2 décembre 2018**. Ce séjour comprend le trajet en bus, l'hébergement en hôtel *** dans PARIS, le dîner du samedi soir et le petit-déjeuner du dimanche matin.

Le prix est de 150 € pour 41 à 45 participants, de 140 € pour 46 à 49 participants ou de 135 € pour 50 à 55 participants.

Avec le budget CAL restant, le GT demande à la déléguée de faire établir un devis incluant en plus une promenade en bateau-mouche le samedi en fin d'après-midi pour pouvoir profiter des illuminations de

PARIS.

La participation demandée aux agents serait minime (entre 20 et 40 € suivant le nombre d'inscriptions).

En revanche, il n'est pas possible de prévoir 2 cars, le budget ne le permet pas et les disponibilités d'hébergement pour 110 personnes dans PARIS ne sont pas assurées.

Cette formule « libre » a déjà été proposée plusieurs fois il y a quelques années. Elle était plébiscitée par les agents.

Attention premier inscrit premier servi !

ACTIONS RETRAITES :

Une sortie au cabaret ODYSSEO à DIJON a été organisée le jeudi 31 mai.

34 personnes sont venues voir un spectacle de qualité avec chanteurs, danseurs et acrobates.

Les résultats du questionnaire de satisfaction sont éloquentes avec une moyenne de 9.54 sur 10.

Certains retraités m'ont contacté pour me dire qu'ils préféreraient les sorties de découverte d'une ville ou d'une région.

Le coût de cette sortie est de 1613 €. Il reste donc 862 € ;

LES ACTIONS CAL PREVUES EN 2019

Sortie sur une journée pour les familles :

Le GT propose une journée au parc du PAL dans l'Allier le 23 juin 2019. Encore une fois, cette sortie « familles » a été proposée il y a quelques années. Les agents souhaitent y retourner.

En prévoyant 2 bus, soit une capacité de 110 personnes, le coût pour l'Action sociale serait d'environ 3600 €.

Sortie sur une journée pour les actifs :

Le groupe de travail suggère une sortie à BEAUNE avec une visite guidée de BEAUNE (De ville en caves), le repas de midi et la visite des Hospices de Beaune.

Le coût de cette sortie est évalué à 80 € par personne.

Sur une base de 55 personnes, le coût pour la délégation serait d'environ 3300 €

Sortie sur une journée pour les retraités :

Les participants proposent une sortie à BESANCON avec la découverte de BESANCON en petit train, le déjeuner-croisière sur le Doubs, la visite guidée de la citadelle « sur les traces de Vauban ».

Le montant est évalué à 100 € par personne.

Sur une base de 55 personnes, le coût pour l'action sociale serait d'environ 2750 €.

RESCAM de MACON : elle demande aux personnes présentes qui fréquentent le RESCAM de lui faire passer des tickets de caisse afin de pouvoir faire la demande d'harmonisation tarifaire pour l'année 2018.

Le Rescam a offert aux nouveaux arrivants leur premier repas.

L'assistante sociale a rencontré 56 agents dont 94 % sont actifs.

43 % n'avaient jamais contacté les services sociaux.

Les demandes concernaient les aides pécuniaires avec un plan d'action ou encore un prêt social.

Les personnes ne souhaitent pas saisir la commission de surendettement par honte vis à vis des collègues ou de la direction puisqu'elle siège en commission.

La présidente n'a pas de jugement si un agent dépose un dossier. Les collègues ne pourront le savoir que si les dettes concernent l'impôt ou les titres des collectivités.

Le RSA d'activité peut être demandé par les collègues notamment si le conjoint ne travaille pas.

Il ne faut pas hésiter à aller sur le site de la CAF pour effectuer une simulation.

En cas d'arrêt de travail, notamment aux douanes, les services ne sont pas avertis des arrêts de travail pour permettre un accompagnement.

L'assistante sociale effectue des permanences et des visites sur les postes.

Les services sociaux disposent depuis début septembre d'une application informatique afin de suivre les dossiers des personnes. Le minimum y est inscrit. La personne peut refuser l'enregistrement de ses données.

Cette application permettrait d'effectuer une analyse des problématiques et d'avoir une cartographie des problèmes rencontrés par les agents.